

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28 février 2019

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le

ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018
2. Les travaux du Conseil de développement en 2018
3. Perspectives pour 2019

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

a. Rappel : conclusions du rapport d'activités 2017

Extraits du rapport d'activités 2017 du conseil de développement

- Une représentation des classes d'âge difficile à évaluer (méconnaissance des dates de naissance), mais une très faible représentation des jeunes (moins de 30 ans)
- Une représentation des communes à optimiser
- Une représentation des femmes à optimiser

Sollicitation des communes les moins représentées au sein du conseil de développement, par le Président de la Communauté de communes :

- Livré-sur-Changeon : un nouveau membre, en substitution d'un membre (agriculteur)
- Chasné-sur-Illet : une nouvelle membre (bénévole associative)

→ *Un effort de renouvellement du Conseil de développement, mais une difficulté à mobiliser de nouveaux membres*

→ *Une vigilance à maintenir sur le long terme pour optimiser la représentation du Conseil de développement*

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

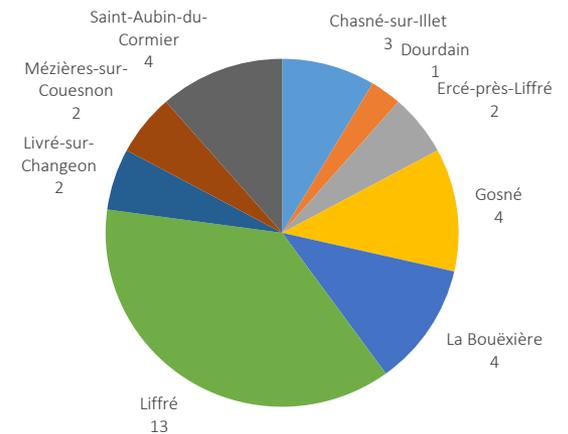
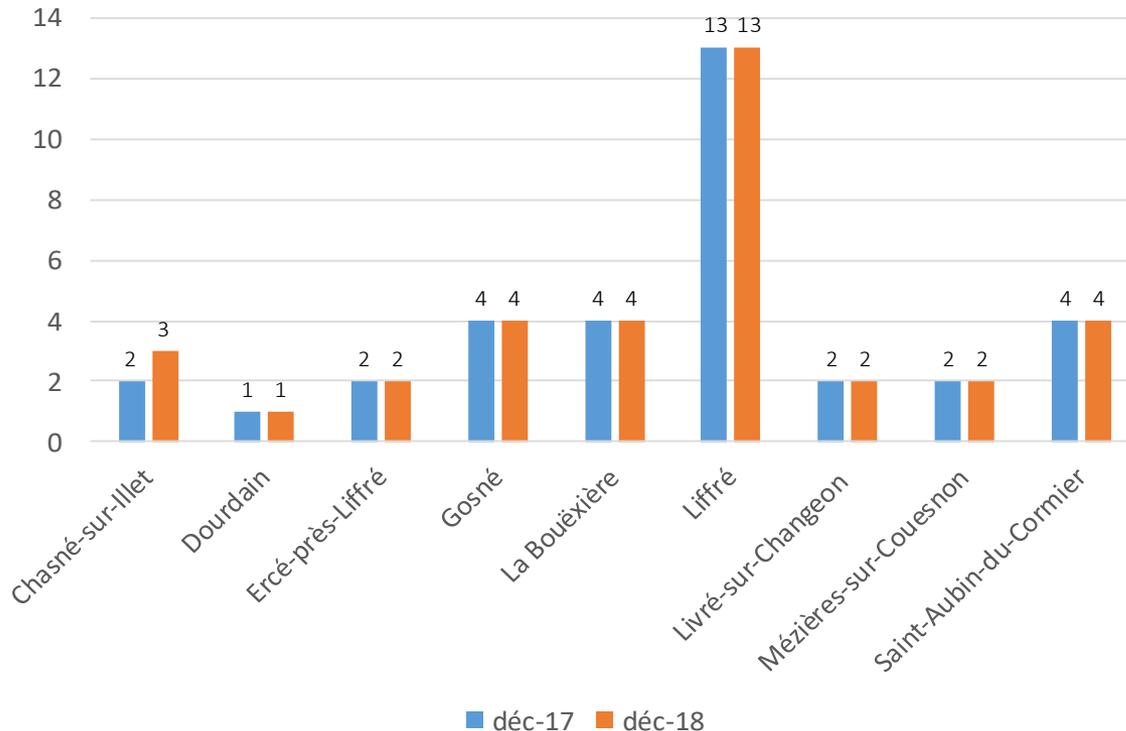
28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
 Reçu en préfecture le 09/07/2019
 Affiché le
 ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

b. Composition du conseil de développement et représentation (1/3)

Répartition par commune



31 décembre 2018

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

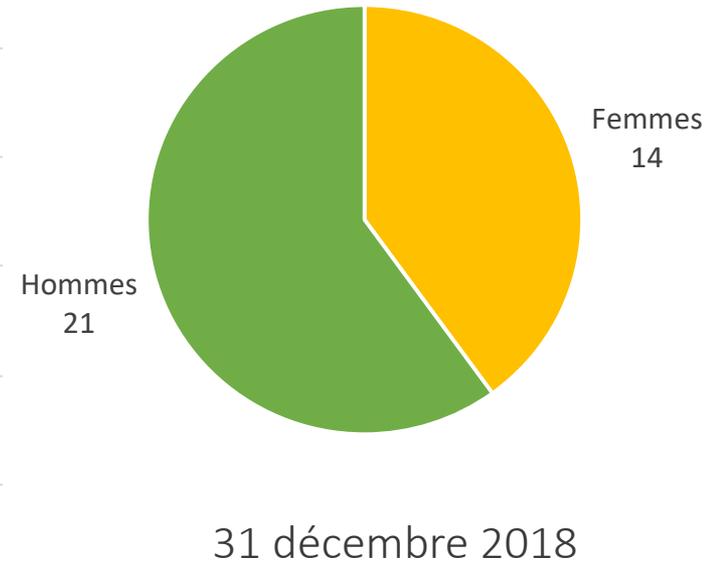
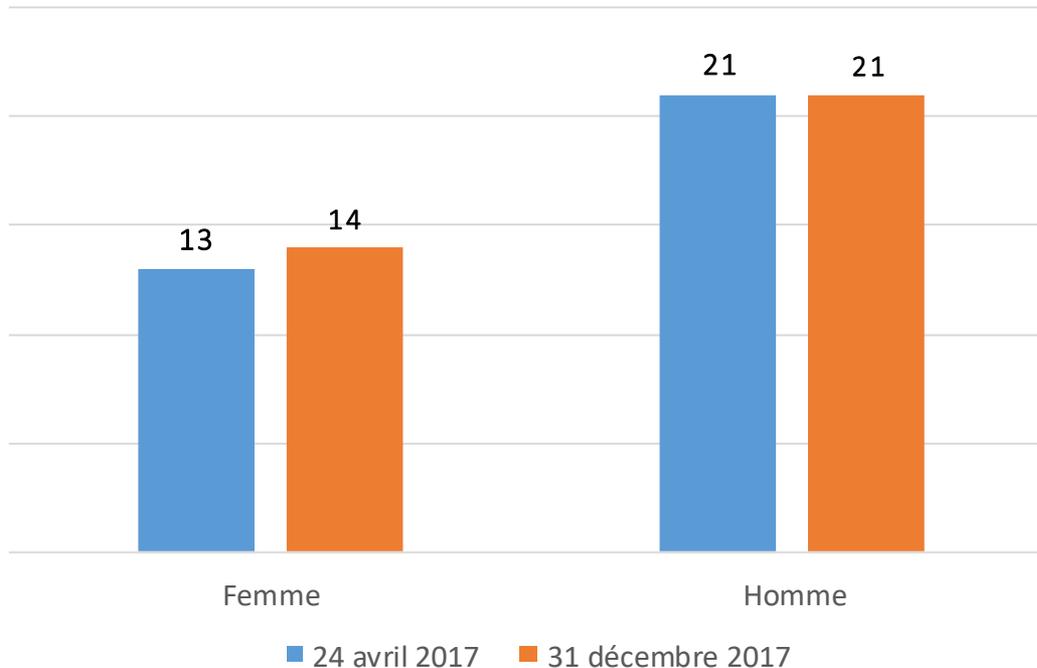
28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

b. Composition du conseil de développement et représentation (2/3)

Répartition hommes / femmes



Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

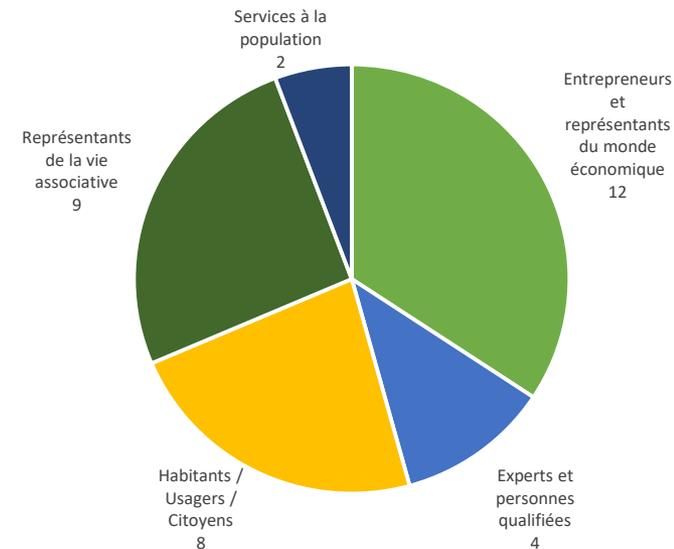
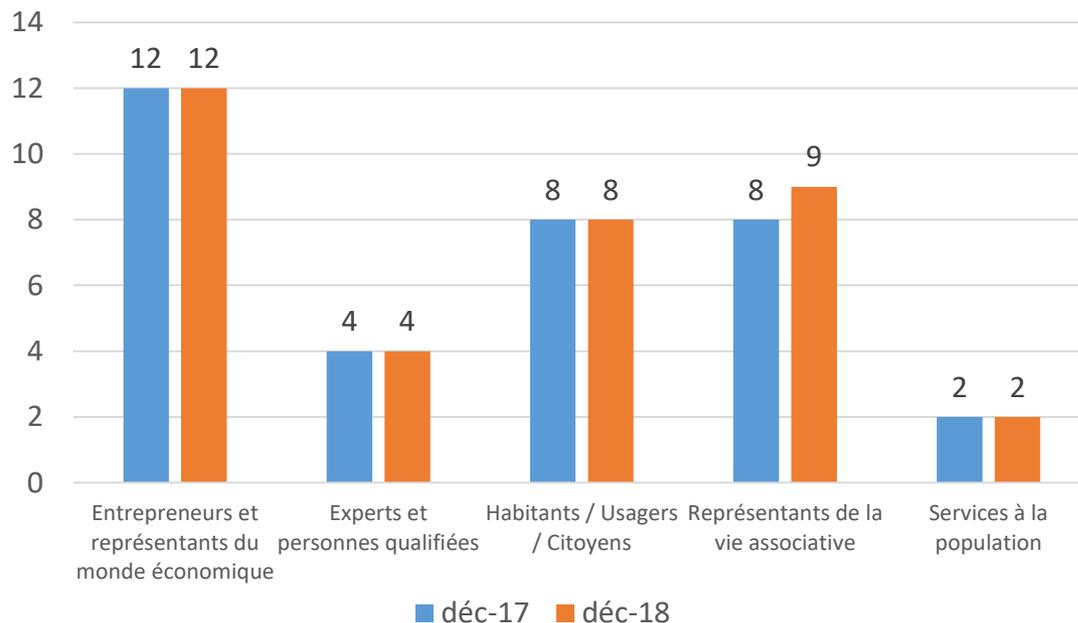
Affiché le

ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

b. Composition du conseil de développement et représentation (3/3)

Répartition par type d'acteurs



31 décembre 2018

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

c. Participation des membres (1/3)

| Date | Lieu | Thème |
|------------|---|--|
| 17/01/2018 | Ercé-près-Liffré – maison intercommunale | Atelier « autodiagnostic » 2/2 |
| 13/06/2018 | Mézières-sur-Couesnon – centre d'activités de pleine nature | Validation Autodiagnostic Rapport d'activités 2017, information |
| 13/09/2018 | La Bouëxière – espace Maisonneuve | Formation PCAET |

En amont ou aval de ces séances de l'Assemblée plénière, cinq réunions du Bureau :

- 29/01/2018
- 21/02/2018
- 02/05/2018
- 24/05/2018
- 14/11/2018

Conseil de développement

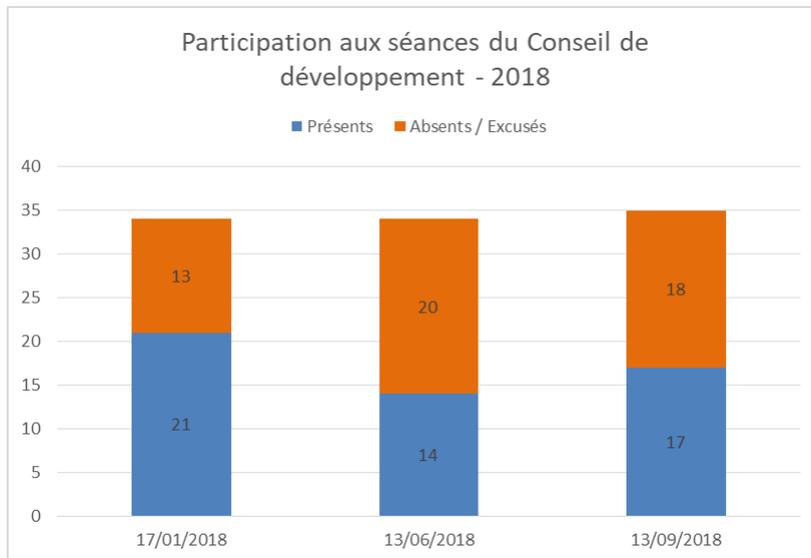
Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
 Reçu en préfecture le 09/07/2019
 Affiché le
 ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

c. Participation des membres (2/3)

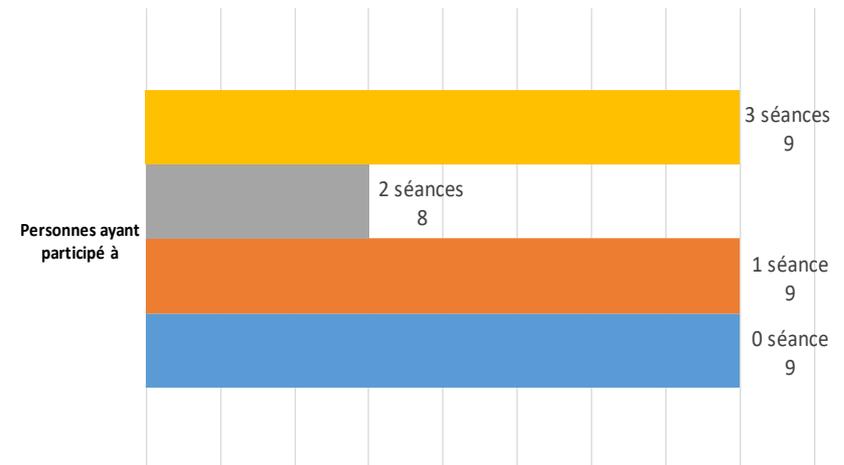


Membres 34 34 35

Participation des membres aux séances – 2018

Pour les 35 membres recensés fin 2018

Total : 3 séances



→ Alors qu'en 2017, on comptait en moyenne 20 participants aux plénières, moindre fréquentation moyenne (17 environ)

→ Un nombre d'absents important : presque 1/4 des membres

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

c. Budget et moyens de fonctionnement

Un budget annuel de fonctionnement de 14 850 €, une exécution budgétaire limitée

- Un agent communautaire mis à disposition du Conseil de développement, à hauteur de 25% de son temps de travail
- Des dépenses connexes limitées : frais de réception pour des assemblées plénières
- En 2018, pas de mobilisation de l'enveloppe prévue pour des outils de communication ou pour des prestataires (conférences, formation...).

Une subvention de la Région Bretagne pour l'animation et l'ingénierie du conseil de développement :

- Demande exprimée par le Bureau du conseil de développement – 2 mai 2018
- Subvention régionale accordée lors de la commission permanente du 29 octobre 2018 : 6 250 €

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

c. Budget et moyens de fonctionnement

Outil de partage des documents (Google Drive)

- Très faible utilisation de l'outil mis en ligne fin 2017, peu adapté aux pratiques des membres du Conseil de développement
- Relance de l'outil à prévoir lors des travaux 2019 du Conseil

Recensement des salles

- Réalisation d'un annuaire des salles communales pouvant être mises à disposition du conseil de développement pour ses travaux (réunions de travail...) : un outil important pour permettre à chaque membre d'initier une rencontre
- Non utilisé à présent. Quelques membres ayant organisé une réunion de travail l'ont organisée dans leurs locaux professionnels ou dans une salle qu'ils ont réservée naturellement auprès de leurs communes
- Un outil très utile qui pourra toutefois être promu auprès des membres

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le

ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

1. Le fonctionnement du Conseil de développement en 2018

c. Budget et moyens de fonctionnement

Communication et promotion du Conseil de développement

- Publication d'un article dédié dans le premier magazine communautaire, « Quoi de neuf »
- Très faible visibilité du Conseil de développement auprès de la population, sauf par la promotion que chacun des membres peut en assurer auprès de son entourage.

Deux adresses de courrier électronique dédiées au conseil de développement :

- Liste de diffusion des membres du conseil de développement : membres.conseil-developpement@liffre-cormier.fr
- Adresse de contact : conseil-developpement@liffre-cormier.fr, créée pour permettre aux citoyens du territoire de contacter directement le Conseil de développement. Non utilisée à ce jour. Promotion à relancer.

/ INITIATIVES /

9
PAGE 13

Le conseil de développement : acteur du territoire

Installé le 24 avril 2017, le conseil de développement est une instance consultative adossée au conseil communautaire. Il est composé de 38 membres, représentants de la société civile et des 9 communes du territoire : entrepreneurs, acteurs de la vie associative, représentants d'organismes proposant des services à la population, habitants et citoyens... Par leur diversité, les membres du conseil de développement forment une assemblée représentative, un lieu de concertation et de démocratie participative.



CONTACT

Conseil de développement
qui vous
événement
liffre, solo
quam erit
voluptat.
Enisi quo

Son rôle : porter un autre regard sur le territoire. Mais pas seulement. Le conseil de développement examine les enjeux de développement d'un territoire et les politiques publiques. Il donne un avis lors de l'élaboration du projet de territoire ou de tout autre document stratégique portant sur une politique locale, et participe à son évaluation... Il peut s'autosaisir de toute question relative au territoire. Les avis du conseil de développement sont transmis au conseil communautaire. Ces contributions permettent d'enrichir les réflexions en amont des décisions qui restent prises par les élus.

Depuis son installation, le conseil de développement s'est organisé et a déjà rendu un premier avis. Ses membres ont élu un bureau, composé de six vice-présidents et d'un président.

RENCONTRE

COMMENT AVEZ-VOUS INTÉGRÉ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

Nous avons tous été sollicités par les élus de nos communes respectives. Ils ont pensé à chacun d'entre nous en raison de notre implication sur le territoire de Liffre-Cormier communautaire. Nous sommes tous issus de la société civile avec des parcours et des centres d'intérêts différents : entreprises, associations, services...

Et c'est bien cette diversité qui nous permet d'avoir un autre regard. L'intérêt ? La confrontation des points de vue pour nourrir des réflexions sur tout type de sujets en lien avec le territoire.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT, POUR FAIRE QUOI ?

Au-delà de son caractère obligatoire, le conseil de développement est un formidable outil d'aide à la décision pour les élus communautaires. Un lieu d'échanges où la parole est libre. Un lieu où nous réfléchissons ensemble sur la pertinence et l'impact des projets.

Nous sommes une instance indépendante, avec un rôle consultatif. Nous sommes tous des citoyens engagés bénévolement pour ce territoire où nous vivons. Nous souhaitons être avant tout, les porte-paroles des habitants de Liffre-Cormier communautaire, être à leur écoute et pouvoir faire remonter leurs avis, leurs constats, leurs idées auprès des élus communautaires.

« Un lieu où nous réfléchissons ensemble sur la pertinence et l'impact des projets »

Conseil de développement

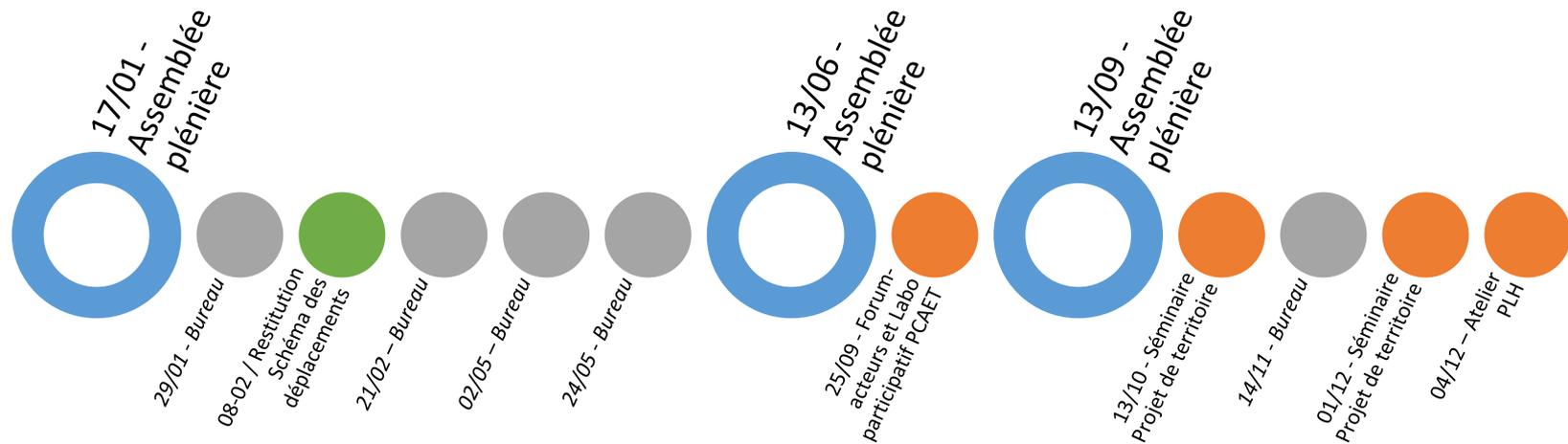
Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

Trois assemblées plénières, complétée par plusieurs invitations à des travaux intermédiaires



Légende



Assemblée plénière



Réunion thématique proposée par la Communauté de communes à l'attention du Conseil de développement



Réunion du Bureau du conseil de développement



Réunion thématique organisée par la Communauté, à laquelle le Conseil de développement a été conviée

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

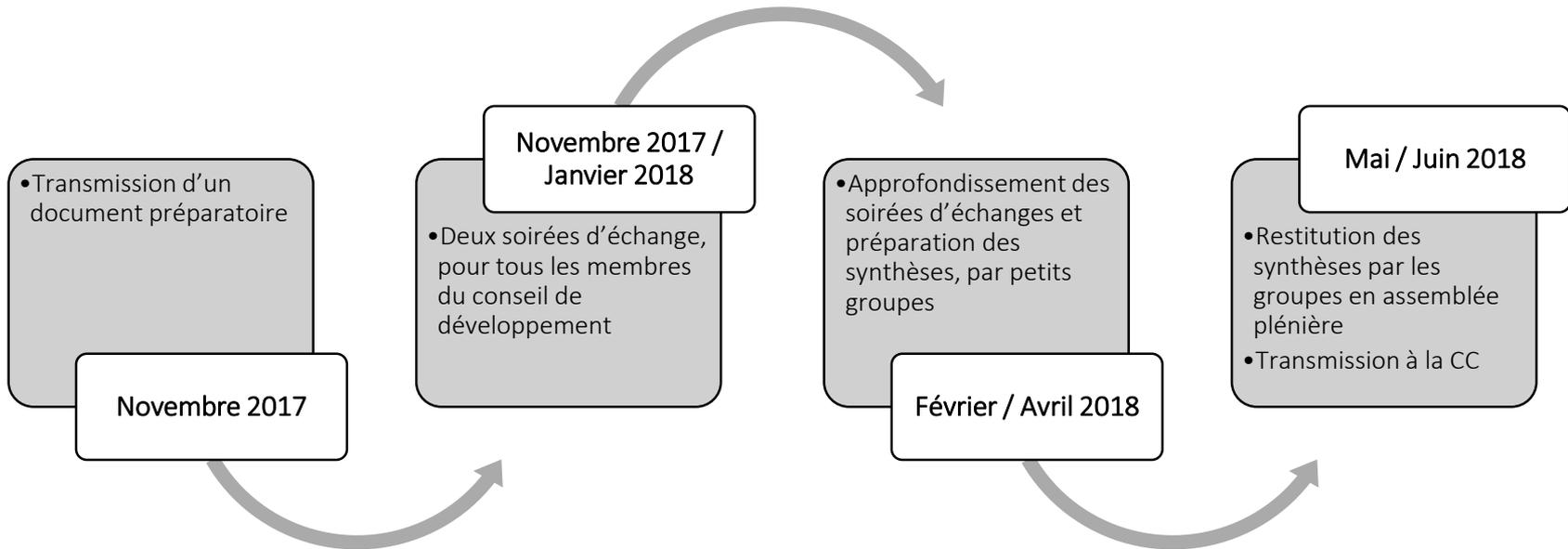
Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

a. Participation à l'élaboration du projet de territoire communautaire

Objectif : Elaborer un « autodiagnostic » du territoire de Liffré-Cormier Communauté afin de contribuer au diagnostic réalisé dans le cadre du projet de territoire

- Permettre à tous les membres du CODEV de découvrir le territoire et l'ensemble de ses enjeux de développement
- Recueillir l'avis d'une diversité d'acteurs sur l'ensemble des thématiques
- Identifier les sujets et enjeux propices à de futurs développements (avis, actions d'information ou de sensibilisation...)



Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

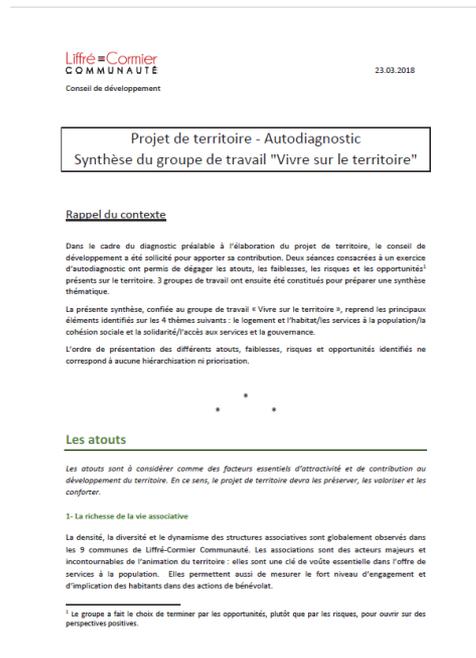
Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

a. Participation à l'élaboration du projet de territoire communautaire

Une contribution préparée sous forme de trois notes de synthèse et matrices « Atouts / Faiblesses / Risques / Opportunités » :

- Travailler et entreprendre sur le territoire
- Vivre sur le territoire
- Protéger et valoriser les ressources du territoire



2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

a. Participation à l'élaboration du projet de territoire communautaire

Restitution auprès du Conseil communautaire – 25 juin 2018

- **Lecture transversale qui permet de définir 5 axes majeurs** à prendre en compte dans la construction du projet de territoire
 - L'attractivité du territoire
 - L'habitat
 - Le patrimoine
 - La gestion des déchets et les énergies renouvelables
 - La participation citoyenne et associative
- Matériau fourni au cabinet qui accompagne la Communauté dans l'élaboration du Projet de territoire, mais également transmis aux services de la Communauté de communes pour l'élaboration des politiques sectorielles (ex : développement économique et emploi)

Liffre = Cormier
COMMUNAUTÉ
Conseil de développement



Projet de territoire
Synthèse de l'autodiagnostic
réalisé par le conseil de développement



Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le

ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

a. Participation à l'élaboration du Projet de territoire communautaire

Lancement de l'élaboration du Projet de territoire par Liffré-Cormier Communauté avec le cabinet Auxilia

- Les membres du CODEV ont été invités à 2 temps forts, au même titre que l'ensemble des élus municipaux.
 - Samedi 13 octobre 2018 – « Fixer le cap » - Quels futurs souhaitables pour le territoire de Liffré-Cormier Communauté ?
→ 48 participants dont 5 membres du CODEV
 - Samedi 1^{er} décembre 2018 – « Traduire » - Quels objectifs opérationnels pour le territoire de Liffré-Cormier Communauté? → 59 participants dont 8 membres du CODEV
- Les membres du CODEV mobilisés pour diffuser l'enquête citoyenne (à partir du 1^{er} décembre 2018)



Conseil de développement Rapport d'activités 2018

28

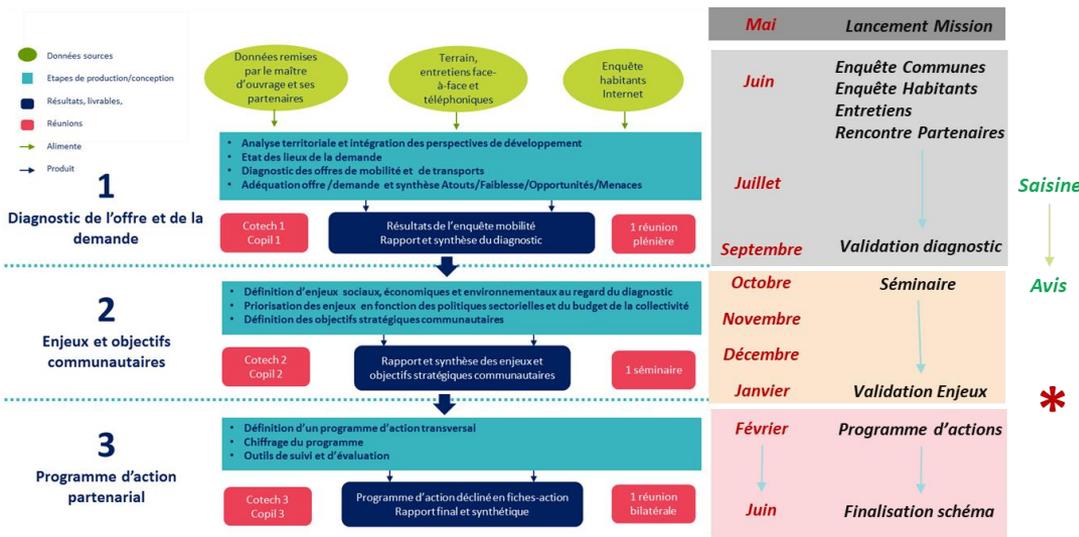
Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

b. Les autres saisines de la Communauté de communes

Finalisation du schéma communautaire des déplacements

- Une réunion organisée le 8 février 2018 par la Communauté de communes à l'attention du CODEV, afin de présenter la stratégie validée
- Participants : 3 élus, 3 membres du CODEV
- Suite à donner : transmission du schéma validé par le Conseil communautaire en décembre 2018



HIÉRARCHISATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

| Priorité | Enjeux proposés | Orientations stratégiques et objectifs généraux <i>[la collectivité s'engage à...]</i> | Compétences / partenariats | Impact financier | Obligation légales, cadre réglementaire |
|--|-----------------|--|-------------------------------------|------------------|--|
| 1. Maintenir et développer les offres de TC existantes de manière équitable entre les communes, que ce soit à l'échelle du territoire communautaire (mobilité intra-communautaire) ou vers Rennes, Fougères et Vitré (mobilité extracommunautaire) | | | | | |
| ● | ● | • Maintenir le niveau et la qualité de l'offre existante du réseau Illeavo vers Rennes et Fougères : irrigation du territoire, cabotage, fréquence | • Région | ? | |
| ● | ● | • Amélioration de l'offre de transport des lignes du réseau Illeavo : ○ amplitude du service à destination des grands pôles (Rennes / Fougères), et ce en lien avec les équipements métropolitains et la ligne B du métro ; ○ localisation et nombre de point d'arrêts sur le territoire (ex : desserte des centres de formation, tel que Agr'equip à la Bouexière) ; ○ remise en service d'une ligne de transports interurbains vers Vitré (ex : expérimentation sur la ligne scolaire St-Aubin - Livré - Vitré qui pourrait être ouverte aux commerciaux) ; | • Région (en concertation avec LCC) | ? | Schéma Régional de Desserte en cours d'élaboration |



- 2 – Dans les communes où l'offre de transport interurbain est insuffisante, ajouter de nouveaux horaires de desserte dans la journée et/ou organiser des rabattements vers les villes mieux desservies
- 5 – Augmenter le nombre d'arrêts de car dans certaines communes
- 7 – Ne pas dégrader l'offre de transport de la ligne 9a avec la mise en service de la ligne expresse, afin de maintenir une forme de cabotage utile à la desserte du territoire

Croisement entre stratégie validée par les élus et avis/préconisations du Conseil de développement

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

b. Les autres saisines de la Communauté de communes

Participation aux travaux du Programme Local de l'Habitat (PLH)

- Atelier de concertation organisé le 4 décembre 2018
- Proposition de la Communauté : participation de quelques membres du CODEV → 4 participants le 4 décembre
- Objectif : partager les enjeux ressortant du diagnostic, d'esquisser des scénarios de développement (quelle production de logements, quelle répartition, quelle forme et quelle qualité...) en présence des partenaires et professionnels de l'habitat et de l'immobilier.



Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

b. Les autres saisines de la Communauté de communes

Participation aux travaux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

- Formation dédiée au PCAET: séance de l'assemblée plénière 13 septembre (19h-22h)
 - 16 participants
 - Plusieurs questions lors du quizz, sur les données présentées ; débat sur les enjeux



- Comment le CODEV peut-il participer ?
 - Participation de membres du CODEV aux 2 temps forts organisés par la CC le 25 septembre 2018 (Forum des acteurs et Labo participatif et citoyen) et observation
 - Synthèse de ces deux réunions puis choix d'un mode de contribution au PCAET

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

2. Les travaux du Conseil de développement en 2018

c. Les autres missions du CODEV

Contrat de territoire avec le Département d'Ille-et-Vilaine – Comité de pilotage territorial

- Une instance « paritaire », composée à parité d'élus communautaires (4), d'élus départementaux (6) et de représentants de la société civile (5, dont 3 membres du Conseil de développement), chargée d'assurer le suivi du contrat départemental de territoire de Liffré-Cormier Communauté
- Deux réunions en 2018 (NB : contrat signé le 18 juin 2018) :
 - 1er février 2018 : validation du portrait de territoire, validation de la programmation du volet 2 (investissement) – 2 membres du CODEV présent
 - 6 avril 2018 : validation de la programmation 2018 du volet 3 (animation territoriale) – 1 membre du CODEV présent
- Sollicitation des membres du CODEV : disposer des éléments faisant l'objet d'un avis avant les séances

Contrat de partenariat Europe / Région / Pays de Rennes – Clause de revoyure

- Pas de réunion du Comité unique de programmation en 2018
- Approbation de la clause de revoyure du contrat par le Bureau du CODEV

Conseil de développement

Rapport d'activités 2018

28

Envoyé en préfecture le 09/07/2019
Reçu en préfecture le 09/07/2019
Affiché le
ID : 035-243500774-20190701-DEL2019_096-DE

3. Perspectives pour 2019

Enseignements 2018

Nombreux sujets abordés : fin 2018, le Conseil est invité à participer aux travaux du projet de territoire, du PCAET et du Programme local de l'habitat. Une saisine est également envisagée pour la stratégie de développement économique.

→ intéressant pour les membres

→ peut aussi laisser une **impression de dispersion**

Engagement sincère dans la préparation des contributions, mais **déception quant aux suites données à ces avis** (quelle prise en compte dans l'élaboration des politiques ?)

A partir de septembre 2018, le CODEV a **surtout été convié à des travaux conduits par Liffré-Cormier Communauté** : séminaires Projet de territoire, temps de concertation PCAET, atelier PLH...

→ Une phase nécessaire,

→ mais **moins porteuse pour la cohésion du groupe**.

Un CODEV **invisible** auprès de la population du territoire.

Une **participation moyenne et en diminution** par rapport à 2017

Objectifs 2019

Le fait que les contributions du conseil de développement concernent des politiques publiques en cours d'élaboration explique qu'il soit difficile de percevoir des « résultats » ou des effets concrets à court terme.

→ Intérêt à compléter ce type de contributions par des **actions plus concrètes**.

→ Veiller à assurer **le lien entre CODEV et le Conseil communautaire**, dans les deux sens

Redonner une dynamique aux travaux du Conseil de développement :

→ **Recentrer** les travaux du CODEV **sur deux ou trois thématiques transversales** qui pourraient guider la préparation de ses saisines

→ Remobiliser la **capacité du CODEV à élaborer ses propres écrits**

→ **Engager des intervenants** pour prospecter, approfondir les propositions du CODEV, de façon autonome (ex: climat, économie circulaire...)

→ Transmettre une **information régulière** sur le CODEV auprès du grand-public, via les outils communautaires de communication

Consolider le groupe « Conseil de développement »,

→ Mobiliser les membres grâce à des **plénières régulières** et à l'organisation de **groupes de travail**